

Montréal, le 9 février 2026

À l'attention de :

L'Honorable Caroline Proulx
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau
3e étage
Québec (Québec), G1R 5E7
Téléphone : 418 646-8459
ministre@habitation.gouv.qc.ca

PAR HUISSIER

Objet : Citation à comparaître / Mêlée de presse du 2 juin 2023
Dossier C.S. : 200-17-035129-238

Madame la Ministre,

La citation à comparaître que vous trouverez à la suite est assortie d'une demande d'avoir en votre possession un enregistrement intégral, en version USB, de la mêlée de presse que vous avez tenue le 2 juin 2023 en compagnie de l'hon. Martine Byron, relativement à la résiliation du contrat de bail entre la Société du Centre des Congrès de Québec et ma cliente.

Si vous le préférez, il vous est aussi loisible de tout simplement reconnaître avoir tenu les propos cités aux paragraphes 16 et 17 de notre Demande introductive d'instance re-modifiée, lesquels se lisent ainsi :

Au paragraphe 16 :

« C'est contre les principes fondamentaux du Québec. [...] Ce type d'événement n'aura pas lieu chez nous. Oui à la liberté d'expression, mais non d'accueillir des événements qui sont en contradiction avec les principes fondamentaux du Québec. [...] Nos PDG sont suffisamment intelligents, puis lorsqu'ils ont des doutes, ils appellent au ministère [...] pour s'assurer que la tenue des événements correspond aux principes fondamentaux du Québec. Il n'y a jamais eu d'enjeu jusqu'à présent. Il n'y a pas eu ce type d'intervention qui a dû être faite de la part de la ministre pour recadrer le message [...]

Au paragraphe 17 :

« Contrairement à ce qui a été dit, ce qu'affirme le PDG du Centre des congrès de Québec, il n'y aura pas d'accompagnement du Centre des congrès à l'évènement pour se trouver un endroit autre [...]. Je vais être extrêmement claire là-dessus. C'est contre les principes fondamentaux du Québec [...] Il y a eu une erreur de la part de mon PDG, je lui en ai fait part, et ce matin je lui dis que nous n'allons pas accompagner l'entreprise pour se retrouver un local. »

En vous remerciant par avance,

Recevez, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.



Me Olivier Séguin